

MODULE DROIT SOCIAL CYCLE ANIMATEUR D'ÉQUIPE

OBJECTIFS

Etre capable de :

- ◆ Savoir gérer les situations de surcroît et d'absences.
- ◆ Connaître les durées afin d'organiser au mieux la production dans le respect des règles légales et conventionnelles.
- ◆ Faciliter l'organisation des équipes.
- ◆ Savoir identifier les situations de faute et être acteur dans la procédure disciplinaire dans le respect des délais.
- ◆ Intégrer dans sa gestion d'une équipe la contrainte de l'absence liée à un mandat.

PUBLIC ET PREREQUIS

Publics : chefs d'atelier, chefs d'équipe, coordinateurs opérationnels, des hommes de terrain animant une équipe.

Pré-requis : aucun

CONTENU

Sources de droit du travail :

- ◆ Normes européennes.
- ◆ Code du travail.
- ◆ Convention et accords collectifs inter-professionnels ou de branche.

Contrat de travail :

- ◆ Lien de subordination (obligations réciproques).
- ◆ Types de contrat de travail – point sur les contraintes CDD – intérim.
- ◆ Formes du contrat.
- ◆ Modification du contrat.

Durée de travail :

- ◆ Définition du temps de travail effectif.
- ◆ Durée légale / heures supplémentaires.
- ◆ Limites hebdomadaires et quotidiennes.
- ◆ Modalités d'organisation du temps de travail.

Suspension de contrat :

- ◆ Absences justifiées.

Pouvoir disciplinaire dans l'entreprise :

- ◆ Règlement intérieur.
- ◆ Sanctions disciplinaires et procédure disciplinaire.

Rupture du contrat de travail :

- ◆ Différentes formes (licenciement, démission, rupture conventionnelle).
- ◆ Conséquences de la rupture (préavis, chômage, portabilité).

Institutions représentatives du personnel :

- ◆ Organisations syndicales.
- ◆ Institutions, rôle des IRP.
- ◆ Mandats (heures de délégation / protection).

INFOS PRATIQUES

- ◆ Durée : 2 jours
- ◆ Lieux : Colmar, Strasbourg, Reichshoffen et Mulhouse